

Restitution Atelier 8

Accompagner les situations complexes : inclusion sociale et handicap harcèlement, public allophone, situations en attentes de diagnostic, d'orientation ou d'affectation

Rédaction : Jessica JOUVE

Intervenants:

- **Mallory BOCHU**, Directeur Parcours spécialisés et inclusifs, Ville d'Arras
- **Soffie SAID HASSANI**, Coordinatrice du PRE Petite Terre à Mayotte
- **Onzair SOUFOU**, Coordinateur pôle animation de l'association ADSM de Mayotte

Animatrice:

- **Jessica JOUVE**, Directrice Enfance - Vie scolaire, Ville d'Arras et Membre du Bureau de l'ANDEV

Contextualisation:

A partir des échanges d'expériences entre les participants, cet atelier a exploré les défis et solutions liés à l'accompagnement des publics vulnérables dans des situations complexes (handicap, harcèlement, allophonie, ruptures éducatives).

À travers les expériences d'Arras et de Mayotte, il a mis en lumière le rôle du **Programme de Réussite Éducative (PRE)** dans la coordination des acteurs pour favoriser inclusion et transversalité. Arras a illustré une structuration efficace des dispositifs locaux, tandis que Mayotte a présenté des défis accrus liés à la précarité et à la diversité linguistique.

Idées forces de la séquence



- **Idée 1** : Renforcer la coordination et la coopération interinstitutionnelle : Articuler dispositifs locaux et nationaux grâce à des outils comme les chartes de partage d'information et les plateformes de suivi partagé, afin de fluidifier les parcours et garantir un suivi efficace des publics vulnérables.

- **Idée 2** : Adapter les réponses aux spécificités des territoires et des publics : Tenir compte des contextes locaux et des situations de double vulnérabilité, tout en clarifiant les limites d'intervention du PRE pour assurer une prise en charge cohérente et adaptée.





- **Idée 3** : Améliorer la qualité des interventions par la formation et la transversalité : Former les acteurs, renforcer la transversalité et la coopération pour garantir des actions inclusives, tout en réduisant les inégalités sociales et éducatives.

Conclusions – recommandations de l'Atelier 8 :

Les échanges avec les participants ont souligné l'importance d'articuler les dispositifs nationaux et locaux pour limiter les ruptures éducatives, renforcer l'accès au droit commun et répondre aux besoins des jeunes en situation de double vulnérabilité. Cet atelier a appelé à des coopérations renforcées, une meilleure mobilisation des ressources et une adaptation aux contextes locaux pour réduire les inégalités sociales et éducatives.

- **Piste 1** : Renforcer les outils de coordination entre dispositifs nationaux et locaux : Mettre en place des plateformes d'échange et de suivi partagé entre les acteurs (éducateurs, services sociaux, associations) pour améliorer la fluidité des parcours éducatifs, réduire les délais de diagnostic et d'orientation, et mieux répondre aux besoins des jeunes en situation de double vulnérabilité.
- **Piste 2** : Accroître la formation et la sensibilisation des acteurs locaux : Proposer des sessions de formation régulières pour les professionnels et bénévoles afin de mieux comprendre les enjeux de transversalité et d'inclusion, tout en intégrant les spécificités des contextes locaux et les besoins des publics vulnérables. Cela inclut également le développement de pratiques adaptées à des situations complexes, notamment dans les territoires en grande précarité comme Mayotte.
- **Piste 3** : Clarifier localement les limites d'intervention des PRE et renforcer la coopération avec le droit commun : Formaliser des chartes de partage d'information entre institutions (éducation, santé, justice, services sociaux) pour encadrer et sécuriser les échanges de données tout en respectant le cadre légal. Ces outils doivent favoriser une coopération renforcée et permettre une coordination efficace entre les acteurs, garantissant ainsi un suivi continu et une intervention de qualité auprès des publics vulnérables, tout en évitant les ruptures ou les doublons dans les prises en charge.